

AVRIL 2003

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINIS-TRATION DE SWISS LIFE HOLDING

Page 2

RESULTAT DE L'EXERCICE 2002

La perte de 1,7 milliard de francs suisses s'explique surtout par un résultat financier faible et des amortissements de goodwill extraordinaires. Page 3

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Page 6

BILAN CONSOLIDE

Page 7

TRANSFORMATION EN UNE STRUCTURE DE HOLDING

Page 9

AUGMENTATION DE CAPITAL

Page 10

EVOLUTION DE L'ACTION SWISS LIFE

Page 11

QUESTIONS POSEES A L'EQUIPE DIRIGEANTE

Les membres du directoire du groupe répondent à des questions d'actualité concernant le degré d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie, la position de Swiss Life sur le marché et la sécurité de la prévoyance vieillesse. Page 12

PERSPECTIVES POUR 2003

Page 15

MADAME, MONSIEUR,

La crise, un atout. Ce cliché, utilisé souvent et avec légèreté, a fait florès dans notre entreprise en 2002, ce qui n'a pas empêché que, de cette crise, nous en souffrions gravement. L'expérience a laissé des traces. Nous avons reconnu nos erreurs et avons contribué à les corriger.

Le groupe Swiss Life a enregistré en 2002 une perte de 1.7 milliard de francs suisses. L'exercice a été marqué par un très mauvais résultat financier - dû au fait que la réduction de la part d'actions dans nos placements, effectuée dans un souci de protection de notre base de capital, a impliqué la réalisation de moins-values -, par un résultat négatif des activités sur le marché suisse, en raison de la détérioration des conditions cadres à la suite de la baisse des taux d'intérêt, et enfin par les amortissements extraordinaires auxquels il a fallu procéder. Malgré cette perte, notre entreprise dispose d'une base de capital suffisante. Les recettes de primes brutes sont en recul de 3% par rapport à l'année précédente, et se chiffrent à 19,5 milliards de francs. Les charges d'exploitation ont été abaissées de 4% et s'élèvent à 3,5 milliards de francs. Compte tenu du mauvais résultat d'ensemble, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de renoncer à la distribution d'un dividende.

L'avenir de l'entreprise est cependant placé sous de bons auspices après la réorientation stratégique et la mise en place de la structure de holding, les changements de personnes au niveau du directoire et la réussite de l'augmentation de capital. La stratégie, qui a été adaptée à l'évolution de l'environnement, repose sur les cinq piliers suivants:

- recentrage sur le métier de base,
- structure de management allégée,
- efficience opérationnelle,
- santé financière,
- culture de la performance.

Une équipe dirigeante avertie, placée sous la direction de Rolf Dörig, a été formée pour mettre en œuvre rapidement cette nouvelle orientation. La nouvelle structure de holding permet au groupe Swiss Life de regrouper de façon efficiente l'ensemble de ses participations. Grâce à l'augmentation de capital, nous disposons désormais de capitaux propres en suffisance pour appliquer notre nouvelle stratégie, dans le contexte exigeant que nous connaissons.

Lors du large débat sur la prévoyance professionnelle, qui s'est engagé en Suisse l'an dernier et n'est de loin pas clos, nous nous sommes engagés pour des conditions cadres adaptées aux réalités économiques et démographiques. Cela nous a



exposés à des critiques venant de toutes parts. L'évolution actuelle, qui voit l'abandon du secteur par divers acteurs et d'importants découverts dans les caisses de pensions autonomes, montre cependant combien il est important de ne pas solliciter le système outre mesure et de ne faire aux employés que des promesses susceptibles d'être tenues. Les mesures nécessaires à la garantie d'un système de prévoyance sûr et durable sont certes impopulaires, mais d'une extrême urgence.

Au-delà de leur signification matérielle, nos deux erreurs comptables et le programme de participation dans LTS pour l'ancien directoire du groupe ont nui à la réputation de l'entreprise. Le conseil d'administration et le directoire en ont tiré les conséquences. Les changements entrepris dans le management, la sépara-

tion des tâches du Chief Financial Officer et du Chief Investment Officer, le renforcement en personnel, ainsi que l'amélioration du contrôle de la qualité dans le secteur financier et l'élargissement de la présentation des comptes soulignent les nombreux efforts que nous faisons en matière de transparence et de gouvernement d'entreprise.

En cette période difficile tout particulièrement, je tiens à remercier nos collaborateurs de l'engagement dont ils font preuve. Malgré les conditions difficiles et les nombreuses critiques adressées à notre entreprise, ils ont travaillé avec persévérance, contribuant ainsi à la rénovation du groupe Swiss Life. J'adresse aussi des remerciements particuliers à tous nos actionnaires, qui sont restés confiants dans le succès de notre entreprise, ce qu'ils ont confirmé en participant à l'augmentation de capital. Je n'oublie pas nos clients, dont la fidélité constitue notre meilleur capital pour l'avenir. A titre personnel, je remercie également mes collègues de longue date au conseil d'administration qui vont quitter cet organe avec moi ou l'ont déjà quitté dans le courant de l'année passée. Ensemble, nous avons travaillé au service de l'entreprise toutes ces dernières années dans un environnement difficile.

Il va de soi que, pour la dernière année de mon mandat en qualité de président du conseil d'administration, j'aurais préféré vous présenter un meilleur bilan. Mais je suis confiant: nous avons choisi la bonne voie et créé les conditions indispensables pour profiter de nouvelles chances. Je souhaite à tous ceux qui assument aujour-d'hui des responsabilités dans notre entreprise, ou qui en assumeront à l'avenir, la force et la sagesse nécessaires pour mériter la confiance qui leur est témoignée.

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SWISS LIFE HOLDING

Andres F. Leuenberger, Ulrich Oppikofer, Gilbert Coutau, Maria Luisa Garzoni, Josef Kühne et Henri B. Meier ont décidé de quitter prématurément le conseil d'administration après l'assemblée générale. Rino Rossi se retire de cet organe pour raison d'âge.

Les personnalités suivantes seront proposées à l'élection au conseil d'administration lors de l'assemblée générale de Swiss Life Holding du 27 mai 2003: Volker Bremkamp, 59 ans, gérant de la société BMB Bremkamp Management- und Beteiligungs-GmbH

Paul Embrechts, 50 ans, professeur de mathématiques à l'EPF de Zurich Bruno Gehrig, 56 ans, vice-président du directoire de la Banque nationale suisse Rudolf Kellenberger, 58 ans, président adjoint du directoire de Swiss Re Peter Quadri, 57 ans, président du directoire d'IBM Suisse Pierfranco Riva, 62 ans, avocat et notaire

Franziska Tschudi, 44 ans, CEO et déléguée du conseil d'administration du groupe WICOR

Gerold Bührer et Georges Muller se représentent pour un nouveau mandat. Le conseil d'administration prévoit d'élire Bruno Gehrig en tant que président et Gerold Bührer en tant que vice-président. Mu/

Andres F. Leuenberger Président du conseil d'administration



RESULTAT DE L'EXERCICE 2002

En 2002, le groupe Swiss Life a enregistré une perte de 1,7 milliard de francs suisses (contre 115 millions de francs l'année précédente). Ce mauvais résultat est surtout imputable aux pertes de valeur des placements en actions et aux moinsvalues réalisées suite à la réduction de la part d'actions dans le portefeuille de placements (800 millions de francs, nettes) ainsi qu'à des amortissements de goodwill extraordinaires (832 millions de francs). Le volume des primes brutes a baissé de 3% par rapport à l'année précédente et se chiffre à 19,5 milliards de francs. Les charges d'exploitation ont pu être réduites de 145 millions de francs. Avec 4,2 milliards de francs, le groupe Swiss Life dispose de capitaux propres suffisants pour mettre en œuvre sa nouvelle orientation stratégique.

Légère croissance des primes brutes

Le volume de primes brutes a augmenté de 1% par rapport à l'année précédente et s'établit à 15,8 milliards de francs suisses. Les primes brutes, y compris les dépôts à caractère de placement (contrats liés à des fonds, par exemple), sont en recul de 3% en 2002 et passent à 19,5 milliards de francs. En ce qui concerne l'activité d'assurance pure, les primes du secteur vie se situent au niveau de l'année précédente, avec 14,7 milliards de francs, et celles du secteur non-vie ont augmenté de 12%, passant à 1,1 milliard de francs. L'augmentation enregistrée dans le secteur nonvie résulte du transfert de l'activité d'assurance indemnités journalières en cas de maladie de Rentenanstalt/Swiss Life à «La Suisse», entraînant de ce fait le reclassement de ce volume de primes dans le secteur non-vie.

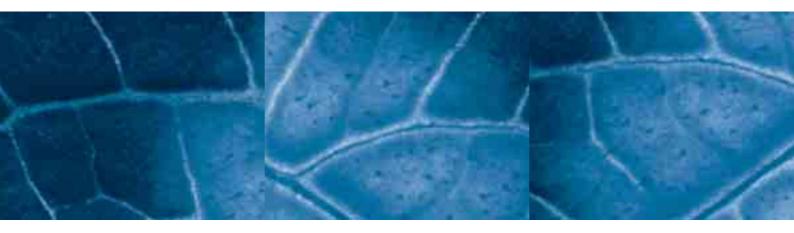
Augmentation notable des prestations d'invalidité

Les prestations d'assurance versées, qui s'élèvent à 12,9 milliards de francs suisses, ont enregistré une hausse de 13%. Outre les prestations résultant de l'arrivée à échéance d'assurances ainsi qu'à des changements de postes et des licenciements dans les entreprises liées à l'assurance collective, les prestations d'invalidité et les rachats ont enregistré une augmentation

significative en raison de la conjoncture. En revanche, les charges liées à la participation aux bénéfices et aux excédents se sont réduites d'environ 50% et se chiffrent à 340 millions de francs. Les montants réservés aux futurs versements d'excédents, qui s'élèvent à 4,4 milliards de francs, ont également diminué par rapport à l'année précédente (–14%).

Faible résultat financier

Le résultat financier a diminué de 18% et s'établit à 4,7 milliards de francs suisses. Les revenus des placements directs ont enregistré un recul de 2% et se situent à 5,5 milliards de francs. Les moins-values réalisées et latentes, nettes, enregistrées à la suite de la réduction notable de la part d'actions effectuée pour protéger les capitaux propres s'élèvent à 2,3 milliards de francs (contre une perte de 141 millions de francs l'année précédente). Les moins-values réalisées et latentes, nettes, corrigées des opérations de couverture dont les plus-values sont enregistrées au poste des produits sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, nets, s'élèvent à 0,8 milliard de francs. Ces moins-values nettes incluent notamment les plus-values d'environ 330 millions de francs résultant de la vente des participations dans le secteur des Hedge Funds.



4 Réduction significative des charges

Suite aux programmes de réduction des coûts engagés, les charges d'exploitation ont été réduites de 145 millions de francs suisses, passant ainsi à 3,5 milliards de francs. Les charges techniques d'assurance ont reculé de 7% et s'élèvent à 2,8 milliards de francs. Sur les 515 millions de francs d'économies qu'il est prévu de réaliser d'ici 2004, 212 millions ont déjà été engrangés en 2002, soit plus de 40%. A la fin 2002, 724 postes avaient été supprimés au total sur les 1500 devant disparaître d'ici l'année 2004. Le groupe employait, à la fin 2002, 11 541 personnes (en équivalents plein temps), soit une baisse de 6%. Etant donné que les réductions de postes ont eu lieu au cours du second semestre 2002, les effets de cette mesure ne seront pleinement visibles que dans le résultat de l'exercice en cours.

Des corrections d'évaluations ont entraîné des amortissements de goodwill élevés

Les amortissements de goodwill s'élèvent à 1,1 milliard de francs suisses. Sur ce montant, 832 millions correspondent à des amortissements extraordinaires, dont 745 millions pour Banca del Gottardo et 87 millions pour Schweizerische Treuhandgesellschaft. Banca del Gottardo figure ainsi encore dans le bilan consolidé du groupe Swiss Life pour une valeur de 1,4 milliard de francs. Pour l'exercice en cours, la banque table sur un bénéfice de plus de 80 millions de francs.

Des capitaux propres d'un montant de 4,2 milliards de francs suisses – solvabilité de 182%

Les mesures de renforcement des capitaux propres prises au dernier trimestre 2002 ont permis au groupe Swiss Life de lever des capitaux d'un montant brut de 1,1 milliard de francs suisses. Au 31 décembre 2002, les capitaux propres s'élevaient ainsi à 4,2 milliards de francs. La société dispose donc de moyens suffisants pour mettre en œuvre sa nouvelle orientation. Durant l'exercice de référence, la base de capitaux propres du groupe (capitaux propres et capitaux étrangers à caractère de capitaux propres) n'a enregistré qu'une légère baisse, passant de 7,7 à 7,5 milliards de francs. La marge de solvabilité de l'ancienne maison mère Rentenanstalt/Swiss Life, qui englobe 75% des activités d'assurance et 90% de la réserve mathématique du groupe, était de 182% au 31 décembre 2002, soit un taux confortable. Cette valeur ne tient pas compte des fonds qui ont été apportés à Swiss Life Holding à la suite de l'augmentation de capital.

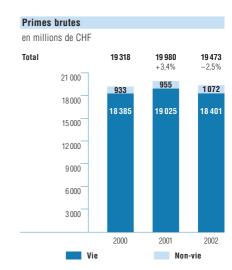
Recul des actifs gérés pour le compte de tiers

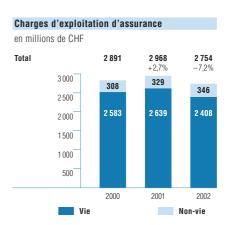
Les actifs sous gestion au 31 décembre 2002 s'élevaient à 183,2 milliards de francs suisses, soit un recul de 5,7% par rapport à l'année précédente, essentiellement imputable à la réduction du portefeuille géré pour le compte de tiers, étant donné la mauvaise évolution des marchés des actions.

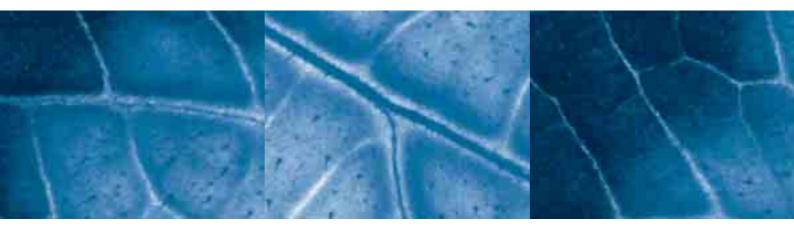
Résultats sectoriels

La présentation des comptes est basée sur la nouvelle orientation stratégique et s'effectue en fonction des secteurs Vie activités principales, Vie autres, Non-vie, Private Banking et Investment Management.

Dans le secteur **Vie activités principales** (Suisse, France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique/Luxembourg), le volume de primes brutes a progressé de 1% et atteint 12,9 milliards de francs suisses. Si l'on inclut les dépôts à caractère de placement,







qui ont reculé de 9%, le volume de primes brutes se chiffre à 16,4 milliards de francs (-1%). Tandis que les recettes de primes de l'assurance individuelle progressaient de 2% pour atteindre 7,3 milliards de francs, celles de l'assurance collective reculaient de 4%. Les prestations d'assurance versées, qui s'élèvent à 13,8 milliards de francs, ont enregistré une hausse de 4%. Grâce à une gestion rigoureuse des coûts, les coûts opérationnels ont pu être réduits de 15%, passant à 2 milliards de francs. Les actifs sous gestion s'élevaient à la fin 2002 à 121,8 milliards de francs.

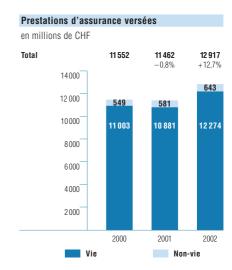
En Suisse, Swiss Life a pu, durant l'exercice de référence, conserver sa position dominante sur le marché. Les recettes de primes s'élèvent à 8,2 milliards de francs suisses. Dans l'assurance individuelle, les recettes de primes atteignent 2,4 milliards de francs (-3%) et dans l'assurance collective, 5,7 milliards de francs (-3%). La hausse de 6% des prestations d'assurance, lesquelles se chiffrent à 9,1 milliards de francs, est due à l'arrivée à échéance d'un portefeuille de polices à prime unique spécial et au nombre de rachats supérieur à la moyenne, imputable à l'évolution de la conjoncture et aux problèmes d'image de la société. Les frais administratifs ont pu être réduits de 18%, passant à 0,8 milliard de francs. Le processus de suppression de postes s'est déroulé conformément au calendrier, et s'est soldé par une réduction de 5% des équivalents plein temps.

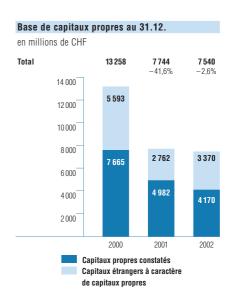
En France, le volume de primes pendant l'année de référence a atteint 3,3 milliards d'euros, soit une croissance de 10%, nettement supérieure à celle de l'ensemble du marché. Ce résultat très satisfaisant s'explique avant tout par des parts

d'excédents de 7%, supérieures à la moyenne. Ces excédents proviennent des produits d'une transaction antérieure, qui, d'après le droit français, doivent être redistribués dans un délai de huit ans. Sous l'effet de la croissance des primes, les actifs sous gestion ont augmenté de 9%, passant à 16 milliards d'euros. A l'avenir, Swiss Life se concentrera, en France, sur le domaine Protection de la personne, qui regroupe notamment l'assurance vie, l'assurance retraite et l'assurance santé. Un partenaire est recherché dans l'assurance de choses.

En Allemagne, les primes brutes de Swiss Life ont diminué de 2%, passant à 1,1 milliard d'euros. Ce recul est surtout dû à la forte réduction des excédents. Dans l'assurance individuelle, où le volume des primes atteint 860 millions d'euros, la baisse est de 7%. Dans l'assurance collective, en revanche, les recettes de primes ont augmenté de 17%, passant à 244 millions d'euros. Les prestations d'assurance versées ont reculé d'environ 9%, conformément aux attentes. Au 31 décembre 2002, les actifs sous gestion se chiffraient à 9.8 milliards d'euros.

Aux Pays-Bas, les recettes de primes, qui totalisent 955 millions d'euros, ont fléchi de 3% sous la pression des tarifs. Ce recul s'explique en premier lieu par la baisse de 8% du volume de primes brutes dans l'assurance individuelle. Dans l'assurance collective, le volume de primes a augmenté de 1%. La croissance a été freinée par le gel des augmentations de salaire, dans les grandes entreprises notamment. Les prestations d'assurance, qui s'élèvent à 891 millions d'euros, ont diminué de 3% tandis que les actifs sous gestion ont progressé de 9,6%, atteignant 9,1 milliards d'euros.



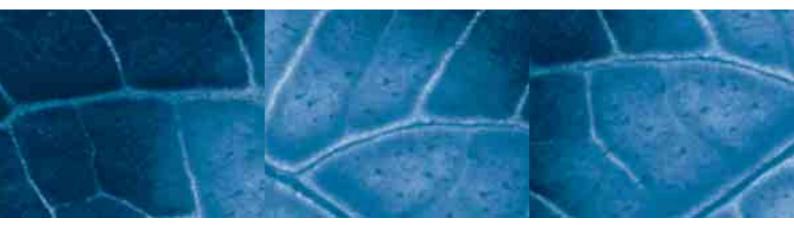


COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de résultat consolidé pour les exercices arrêtés au 31 décembre. En millions de CHF	2002	2001
Produits		(retraité)
Revenus des placements, nets	5 505	5 626
Plus et moins-values réalisées et latentes sur placements, nettes	-2304	- 141
Produits sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, nets	1 512	286
Commissions de gestion d'actifs, commissions bancaires et autres commissions	574	664
Primes d'assurance et accessoires de primes ¹	15 265	15 129
Autres produits	104	199
Total des produits	20 656	21 763
Charges techniques d'assurance et intérêts		
Intérêts crédités sur dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres dépôts	-946	-1072
Intérêts sur fonds empruntés	-363	-431
Autres charges d'intérêts	-11	-114
Prestations d'assurance versées et variation des provisions techniques	-16329	- 15 783
Participation des preneurs d'assurances aux bénéfices et aux excédents	-340	-683
Total des charges techniques d'assurance et intérêts	- 17 989	-18 083
Charges d'exploitation		
Frais de gestion des actifs et charges bancaires	-917	-856
Commissions et autres frais d'acquisition	-1680	-1805
Autres charges administratives et d'exploitation	-858	- 939
Total des charges d'exploitation	- 3 455	-3600
Résultat d'exploitation	-788	80
Amortissement de goodwill et d'autres immobilisations incorporelles	-1059	-183
Résultat net avant impôts et intérêts minoritaires	- 1 847	-103
Impôts sur le résultat	92	20
Résultat net avant intérêts minoritaires	-1755	-83
Intérêts minoritaires	61	-32
Résultat net	-1694	-115
1 Selon les normes comptables adoptées par le groupe, les dépôts de preneurs d'assurances		
à caractère de placement ne sont pas comptabilisés comme produits:		
Primes d'assurance, accessoires de primes selon états financiers	15 265	15 129
Dépôts à caractère de placement	3 716	4 350
Primes, accessoires de primes et dépôts à caractère de placement	18 981	19 479

BILAN CONSOLIDE

Passif Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Ponds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres Capitaux propres Capital-actions Réserves provenant de primes d'émission Moins: actions propres Plus et moins-values latentes non inscrites au compte de résultat, après impôts Résultat non distribué Total des capitaux propres Total du passif	1 585 28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891 505 1 172 1 716 - 36 363 955 4 170	1 345 27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084 213 587 1 780 - 540 283 2 872 4 982
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres Capital-actions Réserves provenant de primes d'émission Moins: actions propres Plus et moins-values latentes non inscrites au compte de résultat, après impôts Résultat non distribué	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891 505 1 172 1 716 - 36 363 955	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084 213 587 1 780 - 540 283 2 872
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres Capital-actions Réserves provenant de primes d'émission Moins: actions propres Plus et moins-values latentes non inscrites au compte de résultat, après impôts	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891 505 1 172 1 716 - 36 363	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084 213 587 1 780 - 540 283
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres Capital-actions Réserves provenant de primes d'émission Moins: actions propres	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891 505	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084 213 587 1 780 - 540
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres Capital-actions Réserves provenant de primes d'émission	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891 505	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084 213 587 1 780
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres Capital-actions	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891 505	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084 213
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires Capitaux propres	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif Intérêts minoritaires	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque Total des éléments du passif	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738 154 891	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469 158 084
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs Passifs découlant de contrats au profit de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794 8 738	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498 11 469
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé Comptes de régularisation et autres passifs	28 086 100 638 6 534 2 516 6 794	27 868 98 827 8 240 1 837 8 498
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés Passifs d'impôt différé	28 086 100 638 6 534 2 516	27 868 98 827 8 240 1 837
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés	28 086 100 638 6 534	27 868 98 827 8 240
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques Fonds empruntés	28 086 100 638 6 534	27 868 98 827 8 240
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres Provisions techniques	28 086	27 868
Eléments du passif Passifs financiers détenus à des fins de transaction Dépôts à caractère de placement, dépôts de clients et autres		
Eléments du passif	1 585	1 345
Total de l'actif	159 566	163 279
	-	
Total des autres éléments de l'actif	27 173	33 584
Placements pour le compte de preneurs d'assurances vie assumant eux-mêmes le risque	8 781	695 11 434
Actifs d'impôt différé Autres actifs	1 721	1 006 895
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1 386 1 721	2 5 0 1
Immeubles occupés par le propriétaire et biens d'équipement	1 625	1755
Frais d'acquisition reportés	2 576	2815
Actifs liés à la réassurance	1 533	1 498
Comptes de régularisation	1 940	1 830
Créances sur les assurés et autres créances	2 319	3 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 217	6 374
Autres éléments de l'actif		
Total des placements	132 393	129 695
Autres placements	1 003	1 070
Participations dans des entreprises associées, sociétés de personnes et coentreprises	181	410
Prêts accordés par l'entreprise	31 650	29 769
Immeubles de placement	10 770	9815
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 552	2 411
Titres disponibles à la vente	80 821	81 220
	4 416	5 000
Titres détenus jusqu'à leur échéance		
Placements		(retraité
Placements	2002	2001



8 En Belgique et au Luxembourg, les primes brutes ont reculé de 16%, passant à 366 millions d'euros. Ce fléchissement est essentiellement imputable au net ralentissement de la demande dans le domaine des produits liés à des fonds en Belgique. La hausse des prestations d'assurance a été conforme aux prévisions. A la fin de l'exercice de référence, les actifs sous gestion s'élevaient à 2,2 milliards d'euros.

Le réseau Swiss Life, prestataire de premier plan en matière de solutions de pooling internationales (assurances collectives pour des sociétés multinationales), s'est élargi en accueillant de nouvelles sociétés et compte à présent 51 partenaires répartis dans 44 pays. En dépit d'une conjoncture difficile, le volume d'affaires a de nouveau augmenté pour atteindre près de 2 milliards de francs suisses. Dans le segment des grandes multinationales, le réseau Swiss Life occupe une position dominante sur le marché et compte parmi ses clients environ 40% des sociétés figurant au classement des 100 premières entreprises de Fortune.

Dans le secteur Vie autres («La Suisse» Vie, Grande-Bretagne, Espagne, Italie), le volume de primes régresse de 16% et s'établit à 2 milliards de francs suisses. Les recettes de primes sont en recul tant dans l'assurance individuelle que dans l'assurance collective. Les prestations d'assurance versées ont baissé de 5%. En raison d'effets particuliers concernant «La Suisse» Vie (réserves constituées pour la caisse de pensions et amortissements supplémentaires de frais d'acquisition reportés), les coûts ont augmenté de 61%, passant à 363 millions de francs. Les actifs sous gestion s'élevaient à la fin 2002 à 11,2 milliards de francs.

Dans le secteur **Non-vie** (assurance choses en Belgique et en France, affaires non-vie de «La Suisse»), les primes brutes ont progressé de 12%, et passent à 1,1 milliard de francs suisses, notamment en raison du transfert du portefeuille d'assurances indemnités journalières en cas de maladie de Rentenanstalt/Swiss Life à «La Suisse». Tandis que le taux de frais a pu être réduit de 3,2 points, passant à 34,2%, le taux de sinistres, qui s'élève à 86,5%, a augmenté en raison des dommages dus aux intempéries en Belgique et à une sinistralité défavorable pour la société «La Suisse».

Le secteur **Private Banking** (représenté surtout par Banca del Gottardo et Schweizerische Treuhandgesellschaft), a subi une perte de 109 millions de francs suisses, essentiellement imputable à des corrections de valeur, provisions et amortissements extraordinaires. Les actifs sous gestion s'élevaient à la fin 2002 à 41,5 milliards de francs.

Le secteur **Investment Management** a réalisé un bénéfice de 105 millions de francs suisses. Par rapport à l'année précédente, les recettes ont diminué de 19%, passant à 278 millions de francs. Les charges d'exploitation ont reculé de 16% et s'élèvent à 172 millions de francs.



TRANSFORMATION EN UNE STRUCTURE DE HOLDING

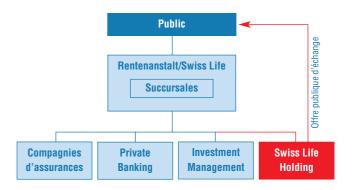
Swiss Life Holding est à présent la société mère du groupe. La structure de holding permet au groupe Swiss Life de regrouper de façon efficiente l'ensemble de ses participations. Les actions de Swiss Life Holding sont cotées depuis le 19 novembre 2002 à la bourse SWX Swiss Exchange.

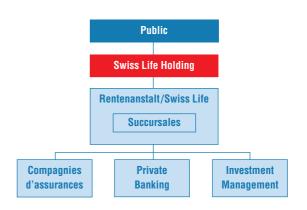
Avec la nouvelle structure de holding, le groupe Swiss Life peut regrouper de façon efficiente l'ensemble de ses participations. Le groupe dispose ainsi d'une plus grande liberté d'action pour l'attribution du capital et le financement des différents domaines, ainsi que pour la conclusion d'accords de coopération et de partenariat. Cette structure améliore la transparence de l'information fournie aux actionnaires et aux assurés, de même que la planification fiscale. Lors de l'assemblée générale extraordinaire de Rentenanstalt/Swiss Life qui s'est tenue le 23 octobre 2002, les actionnaires ont jeté les bases formelles du passage à une structure de holding en approuvant les propositions faites en ce sens.

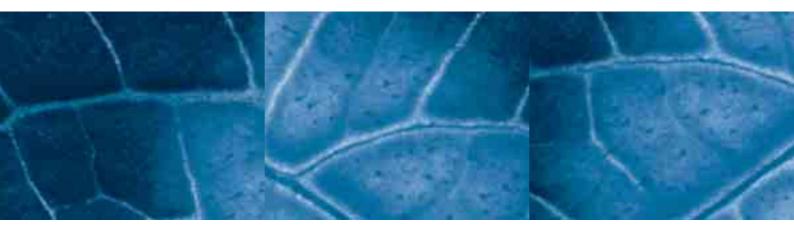
Pour réaliser le changement de structure, Rentenanstalt/Swiss Life a fondé la société Swiss Life Holding, domiciliée à Zurich. Les statuts de cette nouvelle société correspondent pour l'essentiel à ceux de Rentenanstalt/Swiss Life, à l'exception de l'article relatif au but, qui a été adapté à la fonction d'une société holding. En octobre 2002, Swiss Life Holding a lancé une offre publique d'échange sur les actions de Rentenanstalt/Swiss Life. Cette offre a permis aux actionnaires de Rentenanstalt/Swiss Life d'échanger sans frais chaque action qu'ils détenaient contre une action nouvelle de Swiss Life Holding.

A l'expiration du délai supplémentaire d'acceptation fixé au 6 novembre 2002, un total de 10 834 704 actions nominatives de Rentenanstalt/Swiss Life avait été présenté à l'échange à Swiss Life Holding (soit 92,2% des 11 747 000 actions en circulation). Il en résulte une participation de Swiss Life Holding dans Rentenanstalt/Swiss Life à hauteur de 92,2% des voix et du capital-actions.

A l'issue de l'offre d'échange, Swiss Life Holding est devenue la société mère de Rentenanstalt/Swiss Life. Les actions de Swiss Life Holding sont cotées depuis le 19 novembre 2002 à la bourse SWX Swiss Exchange (symbole Ticker: SLHN).







10 **AUGMENTATION DE CAPITAL**

Grâce à la réussite de son augmentation de capital, le groupe Swiss Life dispose de capitaux propres en suffisance pour la mise en œuvre de sa nouvelle orientation stratégique. Les droits de souscription préférentiels et les obligations remboursables en actions (Mandatory Convertible Securities – MCS), qui représentent une innovation sur le marché suisse, ont déclenché une forte demande. L'augmentation de capital a procuré à l'entreprise de nouveaux capitaux propres à hauteur de 1.1 milliard de francs suisses, bruts.

Marge de manœuvre pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'entreprise

L'augmentation de capital achevée avec succès en décembre 2002 a apporté à Swiss Life Holding des capitaux propres à hauteur de 1,1 milliard de francs suisses, bruts. Un objectif intermédiaire important a ainsi pu être atteint dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'entreprise. Ces capitaux propres supplémentaires donnent à l'entreprise une plus grande liberté financière pour mettre en œuvre la nouvelle orientation du groupe et permettent de procéder aux désinvestissements prévus sans devoir agir dans l'urgence.

Pour augmenter son capital, Swiss Life Holding a utilisé deux instruments: des droits de souscription préférentiels d'actions nouvelles et des obligations remboursables en actions (Mandatory Convertible Securities – MCS).

Actions nouvelles

Chaque actionnaire de Swiss Life Holding inscrit au registre des actions s'est vu attribuer un droit de souscription préférentiel négociable, qu'il pouvait soit exercer, soit vendre. Il avait ainsi la possibilité de souscrire des actions nouvelles dans un rapport de 1:1, au prix de 79 francs suisses chacune. Swiss Life Holding a émis au total 10 839 704 actions nouvelles d'une valeur nominale

de 50 francs chacune. Cette émission d'actions a procuré à l'entreprise de nouveaux capitaux propres à hauteur de 856 millions de francs.

Obligations remboursables en actions (MCS)

L'émission d'obligations remboursables en actions a apporté 250 millions de francs suisses de capitaux propres supplémentaires. Les obligations remboursables en actions constituent une forme particulière d'emprunt convertible. Les parts seront automatiquement converties en actions de Swiss Life Holding le 19 décembre 2005 au plus tard, dans la mesure où elles n'auront pas déjà été échangées par leurs détenteurs. Les obligations remboursables en actions corres-

pondent donc à une vente anticipée d'actions. Dans un premier temps, les obligations remboursables en actions ont été proposées aux anciens actionnaires sous la forme d'un droit de souscription préalable non négociable. La partie non souscrite par les actionnaires a pu être placée en intégralité sur le marché par le consortium de banques chargé de la transaction. Cet instrument, utilisé pour la première fois en Suisse, s'avère avantageux pour l'émetteur car il présente le caractère de capitaux propres et permet à l'entreprise de participer à une évolution positive du cours de l'action à l'avenir.





EVOLUTION DE L'ACTION SWISS LIFE

Au cours de l'année 2002, les actions Swiss Life ont perdu 85% de leur valeur. Cette chute est due non seulement au contexte économique difficile qui a frappé de plein fouet le secteur des services financiers, mais aussi à des facteurs spécifiques à l'entreprise, qui ont entamé la confiance des investisseurs. L'augmentation de capital achevée avec succès en décembre 2002 prouve que les actionnaires soutiennent les nouveaux dirigeants dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.

L'année boursière 2002 s'est caractérisée par une grande insécurité et un manque de confiance des investisseurs. Outre la persistance inattendue du ralentissement économique, la crainte permanente d'une nouvelle guerre du Golfe a été pour beaucoup dans l'attitude réservée des investisseurs. De plus, les mauvaises nouvelles annoncées par des sociétés renommées ont encore dégradé le climat sur les marchés du monde entier. Ce contexte a accéléré la chute de nombreux indices. Ainsi, le Swiss Market Index (SMI) a enregistré en 2002 une baisse d'environ 28%. Le Dow Jones Euro Stoxx 50 et le Dow Jones Industrial Index ont connu une évolution comparable, avec des baisses respectives de 36% et 17%.

Le secteur des assurances a été plus fortement touché que les autres prestataires de services financiers par cet environnement défavorable. L'évolution négative sur les marchés des actions a pesé sur les bilans des compagnies d'assurances et assombri leurs perspectives de revenus déjà négativement influencées par la baisse des taux d'intérêt. Le Swiss Performance Insurance Index perdait 52% au cours de l'année. D'autres indices ont connu une évolution comparable: tandis que le Dow Jones Euro Stoxx Insurance perdait 51%, le MSCI Europe Insurance Index affichait un recul de 43% (en dollars américains) et le S&P 500 Insurance Index, une baisse de 22%.

Au cours de l'année, les actions Swiss Life ont perdu 85% de leur valeur. Cette évolution décevante s'explique non seulement par les difficultés que rencontre le secteur, mais aussi par des problèmes spécifiques à l'entreprise. Citons notamment la discussion autour de la diminution du taux d'intérêt minimal LPP en Suisse, les bouleversements au sommet de la hiérarchie et l'annonce de deux erreurs comptables. Ces événements ont entamé la confiance de nombreux investisseurs en 2002.

Statistiques (actions)	31.1	2.2002¹	31.12.20012
Montants en CHF (sauf mention contraire)			
Nombre d'actions	23 4	47 943	11 747 000
Résultat par action		-72,2	-9,8
Capitaux propres par action		177,8	424,1
Cours boursier au 31.12.		107,8	715,0
Cours le plus haut de l'année	(11.1.)	523,6	(15.2.) 1395,0
Cours le plus bas de l'année	(8.10.)	80,4	(21.9.) 560,0
Capitalisation boursière	2 527 6	88 255	8 399 105 000
Cours/résultat (rapport)		n.m.	n.m.
Cours/capitaux propres (rapport)		0,6	1,7
Dividende		_	_

¹ Basé sur l'action Swiss Life Holding (SLHN), retraité

Cotation en bourse de Swiss Life Holding Après expiration du délai d'échange, les actions de la nouvelle Swiss Life Holding ont été cotées à partir du 19 novembre 2002

à la bourse SWX Swiss Exchange. Numéro de valeur: 1 485 278

ISIN: CH 001 485 278 1 Symbole Ticker: SLHN Reuters: SLHn.VX Bloomberg: SLHN VX

² Basé sur l'action Rentenanstalt/Swiss Life (RAN)



12 QUESTIONS POSEES A L'EQUIPE DIRIGEANTE

L'exercice 2002 se solde par un résultat décevant; toutefois, des jalons importants ont été posés. Avec la nouvelle stratégie, la mise en place de la structure de holding, l'augmentation de capital et la constitution d'une nouvelle équipe dirigeante, nous avons créé des conditions déterminantes pour assurer la réussite de l'entreprise à l'avenir. Le directoire du groupe, doté de nouveaux membres depuis janvier 2003, répond à des questions d'actualité.

Comment jugez-vous l'exercice 2002 du groupe Swiss Life eu égard au mauvais résultat?

Rolf Dörig, Chief Executive Officer: en dépit du mauvais résultat réalisé, 2002 n'a pas été une année perdue. Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, nous avons, l'an dernier déjà, pris les mesures nécessaires pour que Swiss Life renoue avec le succès. Je souhaiterais souligner deux points en particulier: nous voulons d'une part nous recentrer le plus rapidement possible sur l'assurance vie, et nous devons d'autre part travailler de façon nettement plus efficiente à l'avenir.

Quels sont les progrès déjà visibles?

Rolf Dörig: aujourd'hui, nous pouvons dire que le groupe Swiss Life a retrouvé de solides bases. Nous disposons de capitaux propres en suffisance pour mettre en œuvre la nouvelle orientation. L'entreprise affiche toujours une bonne solvabilité. En ce qui concerne le programme d'amélioration de l'efficience, nous avançons plus vite que prévu et avons déjà obtenu de premiers résultats dans les affaires suisses en termes de profitabilité. Je suis donc convaincu que nous réussirons à redresser l'entreprise et à renforcer la confiance de nos clients, collaborateurs et actionnaires.

Avec quels moyens entendez-vous améliorer l'efficience de l'entreprise?

Bruno Pfister, Chief Financial Officer: outre les mesures d'économie, nous avons mis en place un système de mesure des performances. Ce système est calqué sur notre stratégie et permet de piloter et contrôler le respect des objectifs fixés.

L'entreprise dispose-t-elle de l'infrastructure technique nécessaire pour supporter de tels processus de gestion?

Reto Himmel, Chief Information and Technology Officer: il est incontestable que la maîtrise de processus de gestion modernes passe par l'utilisation d'outils informatiques performants. Il est donc particulièrement important à nos yeux de soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise au moyen de technologies de l'information rentables. A cet effet, nous nous alignons systématiquement sur les besoins de la distribution et du service à la clientèle. Dans cet esprit, nous avons également créé une nouvelle unité d'organisation - Business Process Engineering -, qui doit contribuer à la simplification des processus commerciaux et à l'introduction d'un système de gestion de la qualité à l'échelle du groupe.

La nouvelle orientation annoncée prévoit également la vente des unités non stratégiques. Comment entendez-vous procéder dans ce domaine?

Bruno Pfister: les cessions prévues seront effectuées avec un grand soin afin d'en obtenir un prix raisonnable. Etant donné la situation actuelle – peu favorable – sur les marchés, nous préférons prendre le temps qu'il faudra et continuer, en attendant le moment opportun, à gérer ces unités tout en accroissant leur valeur. En ce qui concerne les activités d'assurance, nous allons nous retirer de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Espagne. En France, l'assurance de choses ne fait plus partie des activités principales. Quant à l'assurance santé, elle y sera maintenue afin de soutenir le secteur vie. En Belgique, il est prévu de céder les activités non-vie. Nous souhaitons également vendre Banca del Gottardo et Schweizerische Treuhandgesellschaft, le secteur Private Banking n'appartenant pas au métier de base.

Dans quels pays le groupe Swiss Life sera-t-il représenté une fois sa stratégie mise en place?

René van der Smeede, responsable des marchés internationaux: outre la Suisse, notre marché d'origine, les cinq pays suivants figureront désormais au nombre des marchés principaux: l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Nous disposons déjà dans ces pays d'une position confortable sur le







marché de l'assurance vie et de la prévoyance, et nos sociétés y jouissent d'une bonne réputation; deux éléments qui constituent une base solide pour nos activités internationales. En outre, avec le réseau international Swiss Life constitué de 51 partenaires présents dans 44 pays, nous sommes le leader du marché pour un produit spécial, les assurances collectives destinées aux sociétés multinationales.

Comment jugez-vous la position de Swiss Life sur le marché suisse?

Paul Müller, Chief Markets Officer et CEO Suisse: Swiss Life continue d'occuper une excellente position sur le marché de l'assurance vie et de la prévoyance en Suisse. Nous devons toutefois travailler avec ardeur pour que cette situation se maintienne. Les événements de l'année passée ont montré clairement combien la confiance de nos clients était importante et qu'il nous fallait la regagner. C'est pourquoi la communication avec la clientèle et la transparence sont nos préoccupations premières. Nous souhaitons que nos clients, l'opinion publique ainsi que les décideurs politiques prennent conscience du cadre légal qui régit nos activités afin de mieux comprendre nos intérêts.

La sécurité de la prévoyance vieillesse a été partiellement remise en question par les médias au cours des derniers mois. Swiss Life est-elle en mesure de remplir ses obligations en matière de rentes?

Michael Koller, Chief Risk Officer: oui, les droits des assurés sont entièrement garantis. De plus, Rentenanstalt/Swiss Life affiche une solvabilité de 182%; un très bon chiffre, qui est en outre nettement supérieur aux 100% exigés par la loi. Et cette valeur ne tient pas compte des fonds qui ont été apportés à Swiss Life Holding à la suite de l'augmentation de capital.

Pourquoi a-t-on assisté, en Suisse, à des débats aussi vifs au sujet du taux d'intérêt minimal appliqué aux rentes LPP?

Michael Koller: l'évolution défavorable de la bourse et des taux d'intérêt ont. ces dernières années, fortement pesé sur les assurances, qui ont réalisé des rendements moins bons qu'auparavant. Le taux d'intérêt minimal fixé par la Confédération pour les rentes LPP, bien qu'il ait été abaissé à 3,25% (contre 4% auparavant), n'est toujours pas compatible avec les données économiques. Dans le modèle utilisé par les pays de l'Union européenne, le taux d'intérêt maximal doit correspondre à 60% de la moyenne glissante du taux d'intérêt sur les emprunts d'Etat sans risque. Ce modèle constituerait une solution appropriée pour le taux d'intérêt minimal en Suisse, car il est objectif et facile à appréhender.

Quelles conclusions Swiss Life a-t-elle tirées de la situation défavorable sur les marchés des capitaux pour sa propre politique de placement?

Martin Senn, Chief Investment Officer: en raison de l'évolution négative des bourses d'actions internationales, nous avons, l'an dernier, réduit la part d'actions dans notre portefeuille de placements, qui est ainsi passée de 16 à moins de 2%. Nous prévoyons à l'avenir de maintenir cette part entre 0 et 5%. Afin de répondre aux exigences posées aux assureurs vie en matière de placements et de réagir rapidement à l'évolution des marchés, nous allons optimiser le processus de placement et faire en sorte que gestion des actifs et gestion des passifs convergent davantage.



14 Rolf Dörig Chief Executive Officer

Né en 1957, Rolf Dörig a étudié le droit à l'université de Zurich, où il a obtenu son doctorat (Dr. iur.) ainsi qu'un diplôme d'avocat. En 1986, il intègre Credit Suisse, où il se voit confier des responsabilités de gestion dans différents secteurs et régions. Il occupe ensuite les fonctions de chef d'état-major et de Chief Communication Officer au sein de Credit Suisse Group. En tant que membre du comité de direction de Credit Suisse Financial Services, il est responsable de la clientèle suisse Entreprises et Particuliers à partir de 2000. A partir du printemps 2002, il assume en outre la fonction de Chairman Suisse de Credit Suisse Group. Depuis début novembre 2002, il est CEO du groupe Swiss Life. Rolf Dörig est marié et père de trois enfants.

Bruno Pfister Chief Financial Officer

Né en 1959, Bruno Pfister, avocat, débute sa carrière professionnelle à la Chase Manhattan Bank à Londres et à Genève. Il est ensuite consultant pour des prestataires de services financiers pendant une longue période. Auprès de Liechtenstein Global Trust (LGT), il assume la responsabilité d'un projet stratégique à l'échelle mondiale avant de devenir responsable financier de la banque LGT au Liechtenstein, en 1998. En 1999, cet expert incontesté en gestion des processus de transformation prend la direction du secteur Gestion des produits et de la clientèle auprès de Credit Suisse. Depuis la mi-août 2002, il occupe la fonction de CFO du groupe Swiss Life. Bruno Pfister est marié.

Michael Koller Chief Risk Officer

Né en 1964, Michael Koller, diplômé en mathématiques, occupe dans un premier temps un poste d'assistant au département de mathématiques de l'EPF de Zurich avant de rejoindre Rentenanstalt/Swiss Life en 1993. Il exerce ensuite diverses fonctions dirigeantes dans le secteur de l'actuariat. En octobre 2001, il prend la direction de la nouvelle division Actuariat et techniques financières. Membre de diverses commissions d'honneur, il est aussi l'auteur de nombreuses publications. Depuis juillet 2002, il enseigne les sciences actuarielles appliquées à l'assurance vie à l'EPF de Zurich. Michael Koller est marié et père de deux enfants.

Martin Senn Chief Investment Officer

Né en 1957, Martin Senn travaille tout d'abord pour la Société de Banque Suisse où il est Treasurer à Hong-Kong, Regional Treasurer pour l'Asie et la zone Pacifique, puis directeur de la succursale de Tokyo. En 1994, il rejoint Credit Suisse, où il exerce notamment la fonction de responsable du secteur Treasury en Europe. Il se voit ensuite confier un mandat de restructuration et de repositionnement de Credit Suisse Group au Japon. Il dispose d'une connaissance approfondie des marchés financiers internationaux et d'une large expérience du management dans la gestion de produits à l'échelle supranationale. En janvier 2003, il rejoint le groupe Swiss Life en tant que Chief Investment Officer. Martin Senn est marié et père de deux enfants.

Paul Müller Chief Markets Officer et CEO Suisse

Né en 1950, Paul Müller, économiste, est également un spécialiste en assurance reconnu. Après avoir débuté sa carrière professionnelle auprès de la compagnie Winterthur Assurances, il rejoint La Bâloise où il exerce diverses fonctions dirigeantes. A partir de 1995, il est CEO Suisse de l'Helvetia Patria Assurances à Bâle. Il a pris ses nouvelles fonctions de Chief Markets Officer et de CEO Suisse auprès du groupe Swiss Life à la mijanvier 2003. Paul Müller est marié et père de deux enfants.

René van der Smeede Responsable des marchés internationaux

Né en 1948, René van der Smeede, de nationalité néerlandaise, a suivi une carrière classique dans l'assurance. Il a acquis sa grande connaissance de l'assurance dans la compagnie néerlandaise ENNIA, en Espagne, puis auprès d'Aegon, où il est membre du comité de direction néerlandais pendant dix ans. A partir de 1998, il est CEO de Swiss Life aux Pays-Bas (ZwitserLeven). En novembre 2002, il est nommé nouveau responsable de la division International Market. René van der Smeede est marié.

Reto Himmel Chief Information & Technology Officer

Né en 1956, Reto Himmel, physicien et détenteur d'un MBA, débute sa carrière professionnelle en 1982 en tant qu'ingénieur en logiciel auprès de la société Brown Boveri & Co. à Baden. Après avoir exercé différentes fonctions dirigeantes auprès de Credit Suisse, il entre au service de ABN AMRO Bank (Suisse) en 1997, en qualité de membre du comité de direction. A partir d'août 2001, il est responsable du secteur Operations auprès de UBS Warburg. En janvier 2003, il prend ses nouvelles fonctions de Chief Information and Technology Officer auprès du groupe Swiss Life. Reto Himmel est marié.

15



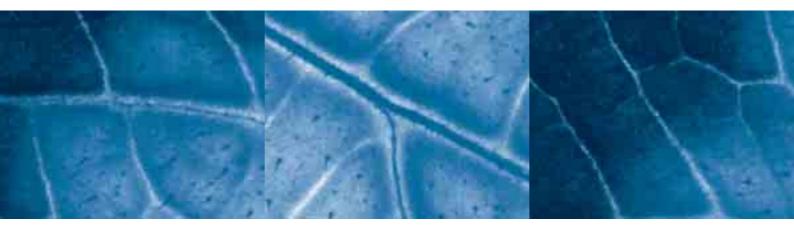
PERSPECTIVES POUR 2003

Le groupe Swiss Life ayant retrouvé de solides bases, il parviendra assurément à se redresser grâce à la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie. Si l'environnement ne se dégrade pas davantage, l'entreprise compte renouer avec les bénéfices en 2003.

Alors que les assurés et les actionnaires ont, pendant les années nonante, profité des hauts rendements des placements, le contexte de marché s'est drastiquement modifié au cours des deux dernières années. Les conditions cadres régissant les activités d'assurance vie se sont de nouveau dégradées cette année. Le niveau des taux d'intérêt notamment, a, au premier trimestre 2003, baissé d'environ 0,8 point par rapport à la moyenne de l'an dernier. La situation sur les marchés des actions s'est encore détériorée. Le Swiss Market Index (SMI) a perdu 12% supplémentaires au premier trimestre 2003. Le marché des achats et des ventes d'entreprises n'étant pas au mieux de sa forme, les possibilités de désinvestissement sont limitées et doivent être examinées avec soin.

Swiss Life est en train d'adapter son modèle d'entreprise à cette situation. Le groupe se concentre sur son métier de base. Dans tous les domaines, les programmes mis en œuvre donnent déjà de premiers résultats, l'objectif final étant de réduire les coûts de 515 millions de francs suisses d'ici 2004. L'organisation a été allégée et les risques en matière de placement et de bilan ont été réduits. La détermination des primes intègre de façon encore plus systématique les critères économiques.

Sur les marchés principaux que sont la Suisse, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, les conditions requises ont été créées pour augmenter la profitabilité et renforcer la position – déjà solide – de l'entreprise. Le groupe Swiss Life espère donc, à condition que la situation sur les marchés ne se dégrade pas davantage, renouer avec les bénéfices en 2003, d'autant que des résultats positifs ont été obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.



ADRESSES

Swiss Life

Shareholder Services
General-Guisan-Quai 40
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 1 284 61 10
Télécopieur +41 1 284 61 66
E-Mail shareholder.services@swisslife.ch
Internet http://www.swisslife.com

Swiss Life

Investor Relations
General-Guisan-Quai 40
CH-8022 Zurich
Téléphone +411 284 52 76
Télécopieur +411 284 44 41
E-Mail investor.relations@swisslife.ch
Internet http://www.swisslife.com

CALENDRIER 2003

Assemblée générale 27 mai 2003 (Hallenstadion, Zurich)

Information des analystes et conférence de presse sur les chiffres semestriels le 10 septembre 2003

Rapport de gestion interactif

Désormais, notre rapport de gestion est également disponible en ligne sous forme interactive à l'adresse www.swisslife-report.info

IMPRESSUM

Conception et réalisation

Peter Bütikofer & Company AG, Zurich Tricom AG, Zurich

Crédits photographiques

Bruno Augsburger, Zurich Getty Images

Impression

NZZ Fretz AG, Schlieren ZH